



# L'ASSOCIATION C.H.A.M RECRUTE



## UN·E CHEF·FE D'ÉQUIPE FORMATEUR·TRICE

CHÂTEAU DE GAILLON, Gaillon, Eure, Normandie

CDD 8 mois pouvant être suivi d'un CDI après bilan

## VOUS ÊTES QUALIFIÉ·E TECHNIQUEMENT ET PÉDAGOGIQUEMENT ?

Sous la direction du chef de chantier et du coordinateur technique, vos tâches seront les suivantes :

- Encadrer des opérations de conservation et de restauration sur du patrimoine bâti ancien ;
- Mettre en oeuvre des techniques de taille de pierre et maçonnerie traditionnelle (maçonnerie de moellons, maçonnerie à la chaux traditionnelle, enduit à la chaux, pose de pierres etc. ) ;

Mais aussi...

- Encadrer pédagogiquement une petite équipe en formation et apprentissage sur les métiers du patrimoine ;
- Organiser des ateliers pratiques et théoriques ;
- Accompagner et présenter les travaux réalisés, les outils, des maquettes, lors de visites du chantier organisées par le château, ouvertes à tous publics (1h, de façon ponctuelle, en lien avec le service de médiation du château) ;
- Recevoir et animer des ateliers de découverte du patrimoine pour des publics scolaires (1h de façon ponctuelle, en lien avec le service de médiation du château).

## DÉTAILS DE L'OFFRE

### LIEU DE TRAVAIL :

Commune de Gaillon (Eure, Normandie)

### TYPE DE CONTRAT :

Contrat à durée déterminée - Prise de poste mi-avril 2024

### NATURE DE L'OFFRE :

Contrat de travail - CDD, 8 mois, pouvant être suivi d'un CDI après bilan

### EXPÉRIENCE :

Expérience exigée minimum 1 an

### FORMATION :

Domaine : Patrimoine bâti ancien, CAP ou BEP

Diplôme demandé : maçon du bâti ancien ou tailleur de pierre

Permis B souhaité (véhicule de service mis à disposition dans le cadre de l'opération)

### QUALIFICATION :

Ouvrier qualifié coefficient 285, Groupe C, Technicien

### SALAIRE INDICATIF :

1986,37 € Brut mensuel. Négociable selon expérience.

- 1 journée de télétravail par semaine (vendredi) si l'activité sur site n'est pas nécessaire à l'avancement de l'opération ;

- Prise en charge de la mutuelle obligatoire par l'employeur à hauteur de 50 %.

### DURÉE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL :

35 heures, horaires normaux ; du lundi au jeudi présence effective obligatoire sur chantier, vendredi matin consacré en priorité à la partie administrative et logistique.

### AUTRE :

Téléphone de service

Outil informatique mis à disposition dans le cadre du télétravail

### AVOIR LE SENS :

- de l'organisation et être méthodique dans sa gestion quotidienne ;

- de la rigueur ;

- de proposer et d'apporter des solutions techniques ;

- du relationnel et de la pédagogie ;

- du contact avec les publics.

SECTEUR D'ACTIVITÉ : Établissement associatif ayant pour mission la défense du patrimoine bâti, au niveau national et en outre-mer

TAILLE DE LA STRUCTURE : 10 salarié·e·s

Pour plus d'informations contactez M. MOUSSU Thomas : 06 08 22 66 74 - [thomas.moussu@cham.asso.fr](mailto:thomas.moussu@cham.asso.fr)  
ou la délégation nationale : 01 43 35 15 51.